

Pretalli (Michel), « Note sur l'établissement des textes cités », Du champ de bataille à la bibliothèque. Le dialogue militaire italien au XVI^e siècle, p. 29-29

DOI: 10.15122/isbn.978-2-406-06164-9.p.0029

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées bormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DES TEXTES CITÉS

Les textes qui constituent notre corpus de recherche proviennent d'aires géographiques différentes et sont par conséquent caractérisés par une diversité linguistique relativement importante, notamment dans le lexique technique employé par les auteurs, qui devait à nos yeux être conservée. Nous avons donc pris le parti d'uniformiser les citations non pas de manière globale mais texte par texte et en n'ayant recours qu'à un nombre limité de critères visant à faciliter la lecture¹. C'est la raison pour laquelle nous avons adapté les accents, les apostrophes, les majuscules, les minuscules et la ponctuation à l'usage moderne. Dans cette optique, nous avons distingué u et v et nous sommes limités à une forme unique de voyelle brève i lorsque j n'en est qu'une variante graphique. De même, nous avons remplacé systématiquement l'esperluète par e. Nous avons en outre couplé les prépositions aux articles lorsqu'on a constaté l'utilisation indifférenciée des deux formes (séparées ou couplées) dans le même texte. Dans les descriptions géométriques, nous avons utilisé des lettres majuscules pour plus de clarté et d'uniformité dans les cas où l'auteur n'en fait pas un usage distinct avec les minuscules. Nous avons en outre placé entre parenthèses les groupes de lettres indiquant les lignes ou les angles lorsque ces indications pouvaient prêter à confusion. Les noms des interlocuteurs des dialogues considérés sont indiqués en italique afin d'éviter toute confusion avec des personnages historiques. Enfin, nous avons traduit tous les passages cités dans le texte. Lorsqu'il s'agit des ouvrages militaires du XVIe siècle, le texte original figure également en note.

Pour ce qui concerne ces critères, nous nous référons à l'ouvrage d'Alfredo Stussi (*Introduzione agli studi di filologia italiana*, Bologna, Il Mulino, 2007, p. 143). Nous ne sommes pas intervenus, en revanche, sur les titres.